

Plan d'actions de RespectOcean comme Partenaire Engagé pour la Nature (juillet 2021)

RespectOcean (représenté par sa Présidente Raphaëla le Gouvello) s'engage à mettre en œuvre au moins deux actions volontaires contribuant à la préservation de la biodiversité telles que décrite ci-dessous » :

1. ACTION N° 1 : Mise en place du programme "biodiversité marine et économie"

Intitulé : Mise en place du programme "biodiversité marine et économie"

RespectOcean souhaite développer un programme "Biodiversité marine et économie" en lien avec les Objectifs du Développement Durable des Nations-Unies, dans le cadre de "Partenaire engagé pour la Nature" (PEN). RespectOcean souhaite favoriser la meilleure prise en compte des enjeux liés à la biodiversité marine et côtière par le monde économique.

Finalité : Les objectifs :

- Développer des outils et retours d'expérience pour aider les entreprises (membres et non-membres de l'association) à mieux comprendre les différents impacts et dépendances des activités économiques sur les écosystèmes marins et côtiers ;
- Répertorier, approfondir et mettre en avant les solutions, portées par les acteurs économiques, qui permettent la préservation et/ou restauration de ces écosystèmes ;
- Dialoguer avec les différentes parties-prenantes à la meilleure prise en compte des impacts et recherche de solutions à impacts positifs sur la biodiversité marine et côtière.

Différentes actions sont envisagées dans le cadre de la mise en place de ce programme, qui s'étale sur trois années (2022-24), mais qui est destiné à perdurer dans le temps.

Description du programme Action 1 "biodiversité marine et économie"

Action 1.1 : Lancement du programme "biodiversité marine et économie"

Action 1.1.0 : Structuration d'un comité d'experts

Ce nouveau programme s'appuiera sur un comité d'experts et de partenaires qui sera sollicité pour apporter son expertise, experts français et internationaux, de parcours très variés, compte tenu de la complexité du sujet, bénévoles ou rémunérés, et intervenants ponctuels ou sur l'ensemble de la durée du programme.

Action 1.1.1 : Etat des lieux et besoins

Il s'agira de faire un point général sur les diverses initiatives autour de la biodiversité marine et côtière, et établir une feuille de route précise sur le déploiement du programme ici présenté. En particulier, des synergies et mutualisations seront recherchées avec d'autres initiatives complémentaires, comme le référentiel ODD 14 récemment lancé par la Fondation de la Mer.

Action 1.2 : Approfondir la connaissance, la préservation, et la promotion de la biodiversité marine auprès des acteurs économiques et politiques.

Cette action s'effectuera par la mise en place d'un **club d'entreprises** et l'animation de groupes de travail, d'événements, de rencontres, d'échanges, et de conférences (webinaires et autres formats) sur le territoire national.

Les groupes de travail seront ouverts aux membres de RespectOcean, mais aussi à d'autres entreprises, ainsi que des représentants d'autres parties prenantes, et de personnalités qualifiées.

Une participation financière des entreprises non adhérentes de RespectOcean est envisagée pour contribuer à financer le programme.

Cette action débouchera sur des communications, des disséminations sur les réseaux, des parutions de livrables, édités sur une base régulière, en s'appuyant sur des dispositifs mis en place par RespectOcean depuis 2018 (exemple de la FAQ). Un recueil complet sera compilé à la fin du programme, sur l'année 3.

→ **Livrables - recueil de bonnes pratiques et retours d'expérience interdisciplinaire en s'inspirant de l'ouvrage [Biodiversité & Économie](#), édité par ORÉE.**

RespectOcean souhaite travailler à la rédaction d'un recueil de bonnes pratiques et/ou sur les fiches qui permettront de mettre en avant la façon dont les entreprises travaillent sur ces sujets Biodiversité marine et côtière en cohérence avec le comité d'experts et les groupes de travail qui y auront été consacrés.

→ **Livrables - fiche "enjeux biodiversité marine" par grands secteurs d'activités - guide synthétique des points de vigilance/recommandations pour les acteurs économiques (Cosmétique, ENR, transport, ...).**

Pour poursuivre la démarche présentant les bonnes pratiques, ce travail permettra de faire des recommandations sectorielles pour entraîner d'autres acteurs sur ces enjeux.

Action 1.3 : Présence de RespectOcean au sein de diverses instances

Il s'agit d'une action qu'il faut pouvoir déployer de manière pérenne, en portant la voix de RespectOcean et du programme "Biodiversité Marine et Économie" et en siégeant au sein de diverses instances, de consultation et de concertation, et notamment : Conseil National de la mer et des littoraux, Conseil de façades maritimes, CESE, CESER, etc.

La voix de RespectOcean et du programme ici présenté sera originale, dans la mesure où elle sera celle d'une initiative collective, d'un ensemble d'entreprises de divers secteurs économiques dont certaines qui n'ont aucune possibilité d'apporter leur témoignage dans ces instances. Elle se différencie de, et vient compléter à ce titre, la voix portée par des représentants des secteurs professionnels ou d'ONGs environnementales.

L'Action N°1 de RespectOcean (programme "biodiversité marine et économie") s'inscrit dans les diverses initiatives et démarches mises en oeuvre pour une meilleure préservation des espaces marins et côtiers, et une économie bleue durable. En particulier, elle s'inscrit dans :

- le déploiement des stratégies régionales et nationales de la mer et du littoral, les documents en cours d'élaboration des façades maritimes, le déploiement des aires marines protégées, la mise en oeuvre et le suivi des initiatives de Gestion Intégrée des Zones Côtières.
- les directives Européennes : Directive Cadre Eau, Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin, Directive Planification en mer, Natura 2000 en Mer, Croissance Bleue, Economie Circulaire...
- Les conventions internationales, et recommandations des rapports des organismes type UN : ODD 14, Convention sur la Biodiversité, Aichi, IPBES et GIEC...

Indicateurs de réussite de l'Action 1 "biodiversité marine et économie" et objectifs SMART associés

Les objectifs chiffrés sont, dans l'état actuel, difficile à estimer car nous sommes au démarrage du programme. Ces objectifs seront définis lors du premier bilan. Un bilan sera également rédigé à l'issue des trois ans.

- Nombre d'entreprises qui participent au Club
- Nombre de réunions
- Nombre de webinaires, nombre de participants aux webinaires et nombre de participants à des événements pertinents sur le sujet

Ressources humaines dédiées à l'Action 1 "biodiversité marine et économie"

- Un recrutement d'expert senior de la biodiversité à temps plein,
- Une coordination par la présidence de RespectOcean et la Déléguée Générale de l'association RespectOcean,
- Un comité d'experts bénévoles et/ou rémunérés, français et internationaux, pour des missions d'expertise ponctuelle ou sur toute la durée.
- Les Bureau et Conseil d'administration de l'association RespectOcean,
- Des stagiaires (Master) ou services civiques, encadrés par l'équipe RespectOcean.

Bénéficiaires et périmètre de l'Action n°1 "biodiversité marine et économie"

- Membres de RespectOcean,
- Entreprises françaises,
- Autres parties prenantes, institutions, recherche, éducation, collectivités, services de l'Etat, ONGs.

Premiers partenaires pressentis de l'Action n°1 "biodiversité marine et économie"

Divers partenaires seront sollicités en vue d'être associés au programme à des degrés divers. Il peut y avoir un premier cercle de partenaires directs du projet, et diverses parties prenantes, associées au programme selon les actions.

- Ministère de la Mer,
- Ministère de la Transition Écologique,
- Office Français de la Biodiversité,
- Fondation de la Mer (notamment pour son référentiel ODD 14),
- Comité français de l'UICN (notamment la commission Mer et Littoral et ses groupes de travail comme celui en cours sur les EMR et le programme Solutions fondées sur la Nature décliné avec l'OFB),

- Plateforme Ocean & Climat (liens Océan & Climat et biodiversité), et autres ONGs,
- L'Ifremer (programme Biodiversité),
- Cluster Maritime Français,
- Divers laboratoires de recherche, exemples AMURE, LEMAR ..
- Autres ministères (ex. DPMA au sein du ministère Agriculture),
- Collectivités territoriales, etc.
- Fondation de Recherche sur la Biodiversité (FRB)

2. ACTION N° 2 : Création d'une catégorie spéciale "solutions pour la biodiversité marine" dans la deuxième édition du concours "Ocean pitch challenge" (2022)

RespectOcean et la Sustainable Ocean Alliance (SOA), dans le cadre de leur alliance (depuis janvier 2021), ont lancé la première édition d'un Ocean Pitch Challenge. Lors des éditions futures (à partir de 2022), une catégorie spéciale du concours Ocean pitch challenge "Solutions pour la biodiversité marine" sera créée en partenariat avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

Finalités de l'Action n°2 :

Pour la biodiversité marine et côtière :

- ❖ Faire émerger et à mettre en avant des solutions économiquement viables en faveur de la protection de l'océan et de ses écosystèmes marins et côtiers ;
- ❖ Présélectionner et former des finalistes à la technique du pitch afin de les faire monter en compétence et d'accroître leur capacité à faire financer leur solution auprès d'investisseurs ;
- ❖ Récompenser les meilleurs candidats lors d'une finale.

Indicateurs de réussite de l'action et objectifs SMART associés de l'Action 2 :

- Nombre de dossiers soumis dans la catégorie : 30 dossiers en 2022, 30 dossiers en 2023, 30 dossiers en 2024

Cette action n°2 s'inscrit plus particulièrement dans les axes stratégiques faisant l'objet de diverses directives, tant sur un plan national, qu'européen et international :

- Le plan de relance français après COVID, et le Green Deal Européen
La croissance bleue (au sens européen) et le développement de l'économie bleue (au sens UN).
- UN).
Les conventions internationales de la biodiversité, les COP, et Objectifs du développement durable (UN).

Moyens humains :

- Coordination par la Déléguée Générale de l'association
- Chargée de mission communication
- Chargée de mission du programme biodiversité marine et économie (arrivée prévue en février 2022)

3. Compléments aux paragraphes B.A.1. Sensibiliser les citoyens, les entreprises, les collectivités et/ou les membres de mon réseau

1) *Organiser ou renforcer une communication « biodiversité » à l'attention des membres de mon organisation ou à destination de collectivités, d'entreprises ou de citoyens pour susciter l'intérêt à agir pour la biodiversité* ☐ RespectOcean est déjà engagé.

La préservation de la biodiversité marine et côtière est l'une des cinq grandes thématiques autour de laquelle l'association structure ses actions. Une part importante des communications internes et externes visent à sensibiliser et mobiliser nos membres et notre communauté élargie à ces enjeux. RespectOcean publie des fiches de bonnes pratiques d'entreprises sur différentes thématiques, notamment en lien avec la biodiversité marine. <http://www.respectocean.com/ressources/> Nous souhaitons poursuivre l'édition de ces fiches avec de nouvelles solutions. De plus, une partie de nos communications externes (réseaux sociaux, lettres d'information) ont pour thématique la préservation de la biodiversité marine et côtière. Ces publications mettent en avant : nouvelles recherches, outils, actions, innovation sur le sujet, etc.

Le programme de webinaires déployé par l'association permet également de promouvoir des outils, actions, innovations, solutions permettant de préserver la biodiversité marine et côtière. Nous allons également poursuivre ce programme.

2) *Informers les citoyens, les membres de mon organisation et les acteurs territoriaux et économiques sur les dispositifs d'engagement existants pour la biodiversité, et assurer la diffusion et le partage d'informations sur l'initiative « engagés pour la nature »* ☐ RespectOcean est déjà engagé et poursuivra son action comme PEN, RespectOcean s'engage aux différentes actions suivantes :

- Communiquer sur l'initiative "partenaire engagé pour la nature / entreprise engagée pour la nature" lors de son acceptation officielle au sein du programme ;
- Organiser un webinaire de présentation de l'initiative (deux à trois mois après l'acceptation du dossier).
- Relayer auprès de son réseau la dynamique/les actualités PEN portée par l'OFB

3) *Partager les outils de mobilisation que j'ai produit à destination de collectivités ou à destination d'entreprises (dirigeants et salariés)* ☐ RespectOcean est déjà engagé et poursuivra son action comme PEN, RespectOcean s'engage aux différentes actions suivantes

- Publication d'un article au sein de la newsletter de l'association (un à deux mois suivant l'acceptation du dossier);
- Mise à jour du site Internet de l'association (un à deux mois suivant l'acceptation du dossier).